



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 14 mai 2013
COMPTRE-RENDU

Etaient présents :

Présidence : Martine Schmit - Michel Lefèvre

Collège des associations

Nadia Vargas de Fontaine de Gaïa, François Lengrand suppléant de VEI, Marie-Madeleine Hooge du Réseau d'Echanges des Savoirs, Catherine Mordant pour la PEEP

Collège des habitants

Francis Flamand, Tanguy de La Laurencie, Caroline Prouff, Christian Rey-Renaux, Antoine Divan, Laure Dispan de Floran

Personnes désignées

Stéphane Bouilloux-Lafont, Marie-Christine Claraz, Francis Naudin, Simone Prost, Pierre Arnaud,

Absents excusés :

Jehan-Philippe Le Roy, André Montialoux, Jean-Paul Neveux, Janine Meurin, David Crépy, Amélie Menant de l'ALEPP, Thomas de Wailly

Absents :

Isabelle Lallemand, Dominique Walgraeve, Nicolas Etiévant du CLAP53, Bernadette Perrutel de Sesakinoufo, Marc Bessis de l'association des Commerçants et Artisans de Porchefontaine, Raphaël Benda, SOS Victimes 78, l'Ordre de Malte

Assistaient à la réunion :

Emmanuelle Delhomme, Directrice de la Maison de quartier et Marie-Jo Jacquy de l'Echo des Nouettes. François-Gilles Chatelus et Madame Anne Bouche-Florin, vice-président et membre du Conseil de quartier des Chantiers.

!- !- !- !

I - Intervention de Monsieur Vincent Palix, Responsable des relations Institutionnelles de la ligne C

Monsieur Vincent Palix est en charge des relations avec les élus et les associations d'usagers de cette ligne SNCF.

Monsieur Palix rappelle que la ligne C est la ligne de RER la plus touristique de la région, raison pour laquelle cinq rames ont été mises récemment aux couleurs du château en partenariat avec le Château de Versailles. Dans ce cadre également, elle va prochainement proposer une offre de location de vélos en partenariat avec la Ville de Versailles et met en place chaque été à bord des trains en provenance et à destination de la gare de Versailles Château, un accueil dédié aux touristes, en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme.

Un guide, édité en 2012, met notamment en valeur le domaine de Madame Elisabeth, proche de Porchefontaine et le chapiteau qui accueille la Compagnie des Méli-Mélo.

Puis, Monsieur Palix communique les informations générales sur la ligne C :

. Avec environ 200 km, la ligne C est l'une des plus longues et des plus complexes d'Ile de France. Elle compte :

- 7 branches qui se rejoignent dans le tronçon central (situé entre Bibliothèque F. Mitterrand et Champs de Mars),
- 187 km de réseau avec 20 postes d'aiguillage,
- 540 000 voyageurs par jour dont on constate une progression de 2,8% par an entre 2008 et 2012,
- 84 gares dont 18 en commun avec d'autres lignes du réseau IDF et 3 à Versailles (Porchefontaine, Rive Gauche, Chantiers)
- 531 trains dont 153 rames à 2 niveaux,
- un train toutes les 2 minutes 30 dans le tunnel du tronçon central, c'est donc du métro avec du matériel RER ; aux heures de pointe, toutes les rames sont utilisées.

. Le RER C est la première ligne de RER en termes de ponctualité, derrière le RER E., une ligne tentaculaire dont la performance honorable est due à une très bonne fiabilité du matériel et une forte mobilisation des équipes sur le service, mais cependant fragilisée par une infrastructure vieillissante et une forte sensibilité aux intrusions.

. Une croissance continue du nombre de voyageurs. A titre de comparaison : RER C : 540 000 voyageurs par jour, RER B : 900 000, RER D : 560 000.

Pas de problème de saturation dans les trains de la ligne. Beaucoup de trains circulent sur le tronçon commun : 24 trains par heure et par sens en heure de pointe dans le tunnel, il est impossible d'augmenter le nombre de trains sur cette portion.

Plusieurs projets prévus vont diversifier les modes de transport collectifs (Grand Paris, trams) et éviter la saturation du réseau. Au regard des installations actuelles, il n'est pas possible de rallonger le nombre de voitures (huit maximum).

Plusieurs gares de la ligne font partie du « top 10 » des gares :

- St Michel Notre Dame (60 000 voyageurs par jour)
- Bibliothèque François Mitterrand
- Versailles Château (15 000 voyageurs)

A titre de comparaison, la gare de Porchefontaine accueille environ 1.700 voyageurs jour.

Ponctualité voyageur : 90,8% (voyageurs arrivés avec moins de 5 minutes de retard à leur gare de destination). Ponctualité stable depuis 2 ans malgré un trafic qui progresse de près de 3% par an.

Principales causes de non ponctualité :

- infrastructure (entre un tiers et 40% des causes),
- dilatation des caténaires (datant pour partie des années 1920),
- intrusions (personnes descendant sur les voies, surtout à Champ de Mars ou Musée d'Orsay, vendeurs à la sauvette qui vont récupérer du matériel et cherchent à échapper aux forces de l'ordre). L'arrêt d'un train entraîne des perturbations jusqu'au lendemain matin. En 2012, 132 intrusions ont eu un impact touchant 870 000 voyageurs (nombre représentant le double de celui de 2011).

- exemple de prévention des intrusions : Sensibilisation du public jeune sur les quais et dans les trains par des interventions dans les collèges (exemple des jeunes qui tirent le signal d'alarme sans raison majeure).

En ce début d'année, la ligne a beaucoup souffert du froid, surtout les 12 et 13 mars.

Plans d'actions pour améliorer la performance de la ligne C :

- des investissements sans précédent dans les infrastructures (RFF) : 60 millions d'euros investis en 2009, 180 millions d'euros prévus en 2017, au-delà de la simple maintenance. Le Schéma Directeur du RER C prévoit un effort particulier prévu sur le site de Brétigny et les postes d'aiguillage qui datent des années 1930. Mise en place des travaux Castor, des travaux sur les sous-stations (insuffisance de puissance électrique qui empêche le passage de certains trains)...
- des investissements de gestion des circulations en situation perturbée : mise en place de terminus partiels comme à Javel pour permettre le retournement sur les branches de Versailles et St Quentin en Yvelines en cas de problème sur le tronçon central, navettes entre Dourdan et Juvisy et Etampes et Juvisy,
- actions sur le matériel : la ligne C inaugure la nouvelle livrée extérieure des rames RER aux couleurs carmillon de la SNCF et vif argent du STIF, intérieur des rames aménagé conformément au vote des voyageurs fin 2009. Environ 80 rames de la ligne C sont concernées par cette phase de rénovation, pour un coût de 120 millions d'euros (STIF-SNCF) (remplacement des sièges, modernisation de l'éclairage, installation de caméras embarquées de vidéo-protection, mise en place d'un système automatisé d'annonce des gares desservies),
- rénovation des gares : Chantiers, Rive gauche, et pour la halte de Porchefontaine : réfection du guichet, de la salle d'accueil, des lignes de contrôle pour un million d'euros,
- information et prise en charge des voyageurs, blog Ligne C, Twitter RER C- SNCF, rencontres directes (les Jeudis de la ligne C), 210 partenariats et animations en gares et dans les trains, édition d'un périodique.

Le Conseil de Quartier a rassemblé des questions qui ont été transmises à Monsieur Palix qui apporte les précisions suivantes :

1. La gare

a) accessibilité aux personnes handicapées

Un projet de rénovation de la gare de Porchefontaine vient de s'achever, pour un montant d'un million d'euros.

En réponse à la question posée par le Conseil sur la présence d'un équipement adapté au passage des fauteuils roulants, des vélos ou des poussettes, alors qu'il n'existe aucun équipement adapté pour gagner les quais, Monsieur Palix explique que l'équipement du passage élargi fait partie de la dotation d'office ; en effet, les passages contrôlés sont des passages étroits peu accessibles aux poussettes, aux vélos ou aux voyageurs chargés de bagages.

En réponse à la question de la mise en accessibilité, Monsieur Palix précise que toutes les gares du RER C ne sont pas concernées par la mise en accessibilité, liée notamment au nombre quotidien moyen de voyageurs. Porchefontaine n'en fait pas partie du fait du nombre d'entrants et de la disposition des lieux.

Sur les 384 gares du RER, 266 seront mises en accessibilité, aujourd'hui, le réseau du RER n'est pas accessible. Une offre avec des voitures complètement équipées sera proposée aux personnes à mobilité réduite. Au fur et à mesure que des gares seront équipées (Issy-Val de Seine, par exemple), une communication sera faite.

Le Conseil estime qu'il serait intéressant de pouvoir obtenir un chiffrage du projet de mise en accessibilité de la gare de Porchefontaine et envisager de trouver différentes sources de financement.

Monsieur Palix comprend la demande mais informe le Conseil que la priorité des équipes en charge des projets de mise en accessibilité est d'abord de les réaliser, dans un planning très contraint.

b) rampe à bagages

Monsieur Palix rappelle qu'il a été donné suite à la demande d'installation d'une rampe permettant l'acheminement plus facile des poussettes, bagages, vélos,.. menant au quai direction de Paris. Il souligne

que ce type de dispositif n'existe pas actuellement sur le réseau Transilien et que Monsieur Bertrand Gosselin, Directeur de la Ligne C, a donné son accord pour tester ce dispositif à Porchefontaine, à titre expérimental. Ce matériel sur mesure est en cours de fabrication et devrait être mis en place pendant l'été (budget : 15 000 €). Il sera testé en lien avec le flux des voyageurs, la Ligne se réservant de retirer l'installation si elle le jugeait nécessaire.

c) état des quais, des abris et de l'escalier

Le quai direction Versailles est très abîmé. Les voies ferrées et les quais appartenant à RFF, Monsieur Palix transmettra à Bertrand Gosselin afin qu'il puisse en parler avec un responsable de RFF.

Les abris du quai direction Paris sont en piètre état, ne servent pas aux voyageurs, cette inutilité conduit à en demander la suppression, qui améliorerait également la sécurité des voyageurs en attente. Monsieur Palix rappelle que le quai est étroit et des travaux de démolition pourraient interrompre la circulation des trains car effectués très près des voies. Il relaiera cependant cette demande en interne.

2. Le bruit et les vibrations

Monsieur Palix précise que le responsable de la gestion du bruit est RFF et non la SCNF. Le sujet est travaillé et des informations à ce sujet seront transmises. Il indique qu'aucun train ne peut être ajouté mais que si l'on décidait un ralentissement des trains comme cela était suggéré, on aboutirait à une diminution du nombre de trains, ce qui poserait un problème d'autant plus important que Porchefontaine est un nœud de croisements de voies et que toute modification d'horaires a des répercussions immédiates sur l'ensemble du réseau Transilien, voire davantage (40% des trains du territoire national passent sur 10% du réseau).

Le Conseil de quartier rappelle que Porchefontaine est un point noir en matière de nuisances causées par le bruit (hauteur des voies, aiguillages, ponts). Est-il possible d'envisager une diminution tard le soir et tôt le matin, moments moins chargés en matière de trafic ? Quels matériels sont sélectionnés pour préserver la tranquillité des riverains ? Ne peut-on imaginer des murets anti-bruit pour couvrir celui des essieux aux aiguillages ?

Monsieur Palix indique que des actions concrètes ont été menées comme le changement des plaquettes de freins et que la durée de vie d'une rame est de 40 ans. De toute évidence, lors du changement, le problème du bruit sera intégré. Un aiguillage proche de la gare sera changé prochainement (aiguillage 221).

Compte tenu de l'horaire tardif, Madame Schmit propose d'interrompre l'échange et de le poursuivre en parallèle, notamment par l'intermédiaire du responsable du groupe de travail sur ce sujet, avec des réponses nouvelles qui seront apportées aux questions posées. Elle remercie Monsieur Palix du dialogue engagé, de l'attention portée aux demandes des habitants du quartier et des avancées réalisées, notamment la prochaine installation de la rampe. Elle rappelle que le Conseil de quartier et ses habitants savent comprendre les impossibilités manifestes et considérer que toute action, si minime soit-elle, peut être bénéfique pour Porchefontaine.

II – Intervention de Emmanuelle Delhomme, Directrice de la Maison de quartier

Présentation des résultats de l'enquête menée par la Maison de quartier sur Porchefontaine

Données INSEE 2007

Tous les 4 ans, la Maison de quartier doit renouveler son agrément auprès de la Caisse d'allocations familiales. Deux conditions sont fondamentales : les Maisons de quartier doivent être dédiées à la famille, le nouveau projet doit répondre aux besoins des habitants de Porchefontaine.

Démarche engagée

Etape 1 : Diagnostic établi par un pôle d'ingénierie territoriale de Versailles Grand Parc rendu obligatoire par la loi de cohésion sociale.

Données générales recensées

Le quartier comptait en 2007 7532 habitants soit 9% de la population versaillaise.

Porchefontaine est un quartier atypique de par sa géographie, son histoire, son dynamisme citoyen, sa vitalité associative, le nombre des présidents d'associations habitant Porchefontaine, la présence d'associations piliers comme le CLAP53, le Réseau d'Echanges des Savoirs ou l'écho des Nouettes.

Les Porchifontains aujourd'hui...

Démographie

Le quartier compte 3280 ménages mais il est marqué par un vieillissement de la population (hausse des personnes de plus de 80 ans) et le développement de situations d'isolement.

Il est également marqué par une majorité de couples sans enfants ou avec 1 ou 2 enfants, données qui évoluent actuellement puisque des enfants naissent (accroissement de 10% des enfants de 0 à 5 ans entre 1999 et 2009), d'autres grandissent (stabilité des 12-18 ans)

Le quartier est marqué par un faible taux de mobilité résidentielle lié au coût de l'immobilier (certains habitants de Versailles Habitat appelés à déménager au bout de quelques années préfèrent rester dans leur logement).

Conditions de vie professionnelles

Fort taux d'activité de la population 15-64 ans, notamment pour les femmes (88%, pourcentage tenant compte des temps pleins et des temps partiels)

Hausse du niveau des catégories socio-professionnelles et sous-représentation de la classe ouvrière.

Faible taux de chômage en 2009, mais actuellement cette donnée évolue négativement chez les femmes et les plus de 50 ans.

Conditions de vie familiales

La vie de famille s'organise bien avec des modes de garde différenciés pour les tout-petits, la scolarisation des plus grands en majorité dans les écoles publiques du quartier (Porchefontaine est le premier quartier de Versailles pour l'inscription des enfants dans le public), une facilité à la mobilité vers les lieux d'études post-bac (présences des gares), un accès réel aux loisirs...

On vieillit bien à Porchefontaine : le taux de maintien à domicile est satisfaisant.

On y est également bien logés : majorité d'habitats individuels, 61% des Porchifontains sont propriétaires, le logement social proposé sur le quartier est adapté aux besoins de la population.

Une petite ville dans la ville

Porchefontaine est un quartier bien doté en équipements publics et privés : quatre écoles, des structures de loisirs, des commerces, un marché, des banques, une gare, deux lignes de bus

Le quartier se caractérise également par des modes de vie de type « urbain » avec des migrations pendulaires, des départs en vacances.

Un esprit village ?

Porchefontaine est marqué par :

- une vie de quartier dynamique (présence de nombreuses associations, de commerces de proximité, d'une Maison de quartier très fréquentée, d'une vie de paroisse active, d'un conseil de quartier...)
- un urbanisme de type pavillonnaire dans un environnement naturel privilégié
- une séparation entre le Porchefontaine du haut et le Porchefontaine du bas.

Etape 2 : Bilan des quatre dernières années

1 ménage sur 3 utilise la Maison de quartier qui note une augmentation de 34% de sa fréquentation en 4 ans avec des usagers plus âgés, des grands-parents, une hausse des familles avec plus de 2 enfants, des usagers habitant le quartier des Chantiers, une mixité des publics du point de vue des catégories socioprofessionnelles et différentes nationalités (Allemands, Anglais, Africains du nord).

Elle constate toutefois une sous-représentation des habitants du Porchefontaine du haut, notamment sur le domaine des Cisterciens

Les défis

Défi n°1 : Faire de la Maison de quartier un lieu de vie du quartier

Ses atouts

- sa fonction d'accueil et d'informations : hausse de l'amplitude des horaires d'ouverture, aménagement des locaux pour faciliter l'accueil, mise en place d'une communication active, formation du personnel
- une offre augmentée et diversifiée : les propositions associatives, les activités municipales, les services hébergés ont augmenté,
- un partenariat efficace avec des associations piliers du quartier : le CLAP53, le RESP et l'Echo des Nouettes

Ses préoccupations

- atteindre la population du haut du quartier et notamment des Cisterciens,
- concrétiser des objectifs du vivre ensemble : un objectif énoncé mais des résultats en demi-teinte,
- impliquer tous les adhérents des associations présentes,
- devenir un lieu de ressources.

Défi n°2 : définir des projets adaptés aux besoins des usagers

Ses atouts

- la Maison de quartier est un équipement au service de la famille qui a engagé des actions innovantes comme la « Papothèque », la « Gazouillothèque », les Mercredis de Porchefontaine et sait tirer parti de son réseau de partenaires,
- des aînés accueillis, des activités adaptées (RESP, offre interne, Bibliothèque)
- mise en place d'une veille sociale avec un accueil individualisé et des besoins détectés au-delà des statistiques (exemple de la personne âgée prise en charge par un agent de l'accueil pour prendre un rendez-vous à l'hôpital)

Ses préoccupations

- adapter son offre jeunesse, cette population représente 3% des utilisateurs toutefois très présents
- adapter son offre Senior : on peut se demander si les aînés s'approprient vraiment les actions proposées, certains réclament des sorties alors qu'elles existent,
- adapter l'offre associative aux besoins et aux souhaits des habitants du quartier,
- renforcer le partenariat institutionnel, notamment avec le CCAS, le Conseil Général ou la Maison maternelle

Défi n°3 : devenir la maison des habitants du quartier

Ses atouts

- engagement des associations dans le projet de la Maison de quartier,
- présence d'un bénévolat,
- solidité de sa base d'action (centre d'accueil, formation de l'équipe, relais des associations, partenariat avec le conseil de quartier)

Ses préoccupations

- La Maison de quartier est-elle repérée par les habitants comme un lieu de recueil de leurs idées et d'aide au montage de projets d'intérêt général,
- organiser des réunions plus régulières avec les habitants.

Etape 3 : Elaboration des grands défis pour les 4 années à venir à partir des propositions des habitants.

III - Compte-rendu de la réunion du 26 mars

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

IV - Travaux des commissions

Zonage du quartier

Présentation de Francis Flamand qui expose le travail effectué avec le Conseil de quartier Chantiers pour rechercher une cohérence de zonage, étant rappelées les limites actuelles des quartiers Chantiers / Porchefontaine selon le découpage des élections des conseils de quartier.

Il est proposé de modifier, comme suit, les limites actuelles, les autres limites demeurant inchangées :

- pour le quartier de Porchefontaine :
 - les deux côtés de la rue du Pont Colbert, côté des numéros pairs (à partir du 2) et impairs,
 - pour l'avenue de Paris actuellement du 104 au 170, auxquels on ajoute les numéros 98 à 102
- pour le quartier des Chantiers :
 - la partie de la rue des Chantiers du 78 au 54 et le côté des numéros impairs à partir de la rue Albert Sarraut (station Total, Euromaster, Garage Renault).

Ce nouveau découpage, s'il est validé fera l'objet d'une information aux habitants et aux associations afin que ces dernières présentent aux élections des Conseils de quartier des candidats qui, selon le souhait des deux Conseils de quartier, habiteront bien le quartier concerné, si cela était possible.

La proposition de découpage, mise aux voix, reçoit un avis favorable unanime.

Monsieur Chatelus souligne la cohérence du projet par rapport aux lieux de vie des habitants, et notamment le fait que la rue des Chantiers appartienne entièrement au quartier des Chantiers et la rue du Pont Colbert de la même manière à Porchefontaine. Il souhaite, comme Martine Schmit qui l'a initiée, que la coopération engagée sur le zonage se poursuive lors de la prochaine mandature au-delà de ce sujet.

Est annexé au présent compte rendu le document transmis au Conseil de quartier Chantiers résumant la démarche et les objectifs de la proposition.

Stationnement de la rue des Moines

La commission a été saisie d'une demande d'avis de la direction générale des services techniques concernant un changement de côté de stationnement rue des Moines, entre la rue La Fontaine et la rue Y. Le Coz.

Jean-Paul Neveux rappelle que le stationnement s'effectue actuellement côté impair (côté droit quand on circule dans cette rue).

La demande, qui émane d'un riverain, vise à augmenter le nombre de places de stationnement dans cette section de la rue des Moines. La commission a étudié le dossier et s'est rendue rue des Moines le 24 avril 2013, elle a attentivement examiné la situation et formule l'avis suivant :

Avis :

Cette section de la rue des Moines présente une chaussée en mauvais état, caractérisée par une partie très en pente inclinée vers le caniveau sur le côté pair (gauche).

Un stationnement de ce côté s'avérera problématique pour l'ouverture des portières des véhicules et particulièrement pour les voitures à deux portes, qui sont plus longues, et viendront frotter sur le trottoir à cause de l'angle formé entre l'axe de l'épaulement de la chaussée et celui du trottoir.

La présence, à l'extrémité de la rue des Moines, côté pair vers la rue Y. Le Coz, d'une bouche à incendie fait qu'il ne sera pas possible de se garer à proximité. Au total, même si le nombre de places côté pair est de 2 contre 4 côté impair, le gain serait d'une seule place de stationnement.

On peut aussi remarquer que, pour les véhicules, l'entrée dans les propriétés sur le côté impair (droit) ne sera pas facilitée par un stationnement sur le côté gauche qui réduira la marge de manœuvre des voitures.

En conclusion il apparait à la commission qu'en l'état actuel de la chaussée un changement de côté de stationnement dans cette section de la rue des Moines ne s'avère pas approprié. Il ne pourrait être envisagé, éventuellement, qu'après des travaux de réfection de la voirie rendant la chaussée plane.

Après échanges de vues, la proposition de la Commission circulation et stationnement reçoit un **avis favorable à l'unanimité**.

Projet Voisins vigilants

Suite aux nombreux cambriolages, le Conseil de quartier recommande aux habitants, en cas d'absence, de fermer les volets des fenêtres donnant sur les jardins, d'enclencher les systèmes d'alarme existants, de retirer les échelles, ranger dans des espaces fermés outils et autres matériels qui pourraient faciliter l'accès dans les maisons

Le site « Voisins vigilants.org » donne de nombreux conseils et décrit les techniques des cambrioleurs. Amélie Menant (ALEPP) et Catherine Mordant (PEEP) y ont créé une communauté qui ouvre un espace de communication et de partage : les membres de la communauté partagent des informations très locales (ex: des indices de repérages ont été constatés...). Lorsque la communauté sera suffisamment représentative, la police sera invitée en tant que membre et pourra partager ces conseils. L'inscription est gratuite, la désinscription immédiate, aucun « flicage » n'est réalisé, l'objectif est dans l'esprit du quartier : une vigilance cordiale et informelle. Afin d'éviter les intrus, et avant de devenir membre, les nouveaux inscrits sur le site voisins vigilants doivent être soit connus, soit rencontrés, par l'un des 4 référents de la communauté de Porchefontaine. Des autocollants voisins vigilants à apposer sur les boîtes aux lettres sont proposés aux membres de la communauté.

V - Permanence du 13 avril :

Stéphane Bouilloux-Lafont et Pierre Arnaud, rejoints par Martine Schmit n'ont pas reçu de visite.

VI - Informations diverses

- 1) Le dernier conseil municipal a autorisé le Maire ou son représentant à déposer une demande d'aménagement d'un module sanitaire pour le terminus B avenue de Louvois
- 2) Le boulanger du marché, qui a ouvert un restaurant à Jouy en Josas, a été remplacé
- 3) Mois Molière : les traditionnels pique-nique et représentation théâtrale du dernier dimanche de juin auront lieu le 30 juin avec cette année Dom Juan de Molière
Le samedi, animation de l'école de théâtre sur le marché ; de nombreux spectacles sont proposés au chapiteau, notamment avec le cabaret des Méli-Mélo.

Fin du conseil : 23 h 50

Prochain conseil le 2 juillet 2013.

ANNEXE

Démarche et objectifs de la proposition de modification du découpage électoral actuel des quartiers des Chantiers et Porchefontaine

Proposition du conseil de quartier relative au zonage électoral suite aux deux rencontres d'un groupe de travail commun Porchefontaine Chantiers

A la suite de la présentation aux conseils de quartier de ce projet, un groupe de travail composé de membres des deux conseils de quartier s'est réuni les 2 et 18 avril 2013 pour examiner les propositions de modification du découpage servant de base à l'élection des conseils de quartier.

Le Conseil de quartier Chantiers a examiné à plusieurs reprises au cours des dernières années les limites du quartier des Chantiers avec les quartiers limitrophes. Il est prévu de présenter à son conseil du 15 mai 2013 les propositions communes résumées comme suit :

Objectifs poursuivis :

- se rapprocher du vécu des habitants sur leur quartier
- connaître la zone de responsabilité du Conseil de quartier
- harmoniser les documents de la ville qui ne donnant pas la même définition du quartier que le découpage électoral (découpage Travaux – découpage Système d'Information Géographique)
- prendre en compte les demandes exprimées par les habitants.

Les limites actuelles du quartier de Porchefontaine telles que définies par les listes électorales des dernières élections des CDQ comprennent :

- l'avenue de Paris côté pair du 104 au 170 et l'impasse Saint Henri,
- la rue Ploix des 2 cotés,
- les numéros, impairs seulement de la rue des Chantiers, à partir du n°59,
- le côté impair de la rue du Pont Colbert (sauf commune de Jouy en Josas)
- le square du pont Colbert.

Le quartier des Chantiers comprend lui les numéros pairs des rues des Chantiers et Pont Colbert ainsi que les numéros 98 à 102 avenue de Paris.

Suite aux deux réunions du groupe de travail commun aux deux conseils il est proposé :

- d'ajouter au découpage actuel de Porchefontaine les 98, 98bis et 98ter à 102 avenue de Paris
- d'inclure dans le découpage de Porchefontaine les côtés pairs et impairs de la rue du Pont Colbert
- d'inclure dans le découpage du quartier des Chantiers les deux côtés de la rue des Chantiers jusqu'à la rue Albert Sarraut.